

Thermor
Chauffage électrique & Chauffe-eau

Thermor
Chauffage électrique & Chauffe-eau

Notice simplifiée pour une prise en main simple et rapide



BE100102 / 02 03 47 47 03 / BT100000-710-0



www.thermor.fr

ZA CHARLES BEAUHAIRE • 17, RUE CROIX FAUCHET
BP 46 • 45141 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Visualis
CHAUFFE-EAU À COMMANDE DIGITALE MOBILE

Comment choisir un mode sur la commande digitale mobile

Consommation régulière	Sérénité	Contrôle	Absence
Consommation irrégulière			
Absence prolongée (plus d'une semaine)			
Absence ponctuelle répétée (un jour donné)			

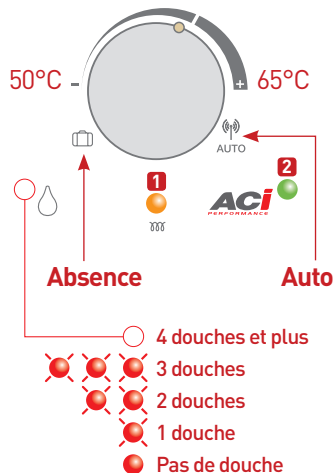
► Consommation régulière

Consommation similaire d'une semaine à une autre.
Exemple : je consomme beaucoup d'eau tous les dimanches et très peu tous les lundis.

► Consommation irrégulière

Consommation différente d'une semaine à une autre.
Exemple : je ne consomme pas la même quantité d'eau tous les dimanches.

Sans commande digitale mobile



Avec commande digitale mobile



1

Chauffe de l'eau en cours

2

ou Protection
anticorrosion OK

ou Pas de protection
anticorrosion,
contactez votre
installateur

- Voyant éteint
- Voyant allumé
- Clignotement lent (± 1 s)
- Clignotement rapide (dysfonctionnement)

Pour plus d'informations,
se référer au manuel d'utilisation



Manuel d'installation du chauffe-eau et de sa commande mobile

Sommaire

Présentation du matériel	1
Caractéristiques.....	1
Les accessoires compatibles.....	3
Installation	6
Mise en place du chauffe-eau.....	6
Raccordement hydraulique	7
Raccordement électrique	9
Mise en service du chauffe-eau	12
Remplissage du chauffe-eau	12
Vérification du bon fonctionnement	12
Mise en service de la commande mobile	13
Réglage de la molette	13
Installation des piles sur la commande mobile	13
Procédure d'association avec le chauffe-eau	14
Réglage jour et heure.....	15
Emplacement de la commande mobile.....	17
Recommandations du GIFAM.....	19
Risques mécaniques.....	19
Risques électriques.....	19
Risques hydrauliques	19



Manuel à conserver même après installation du produit.

Présentation du matériel

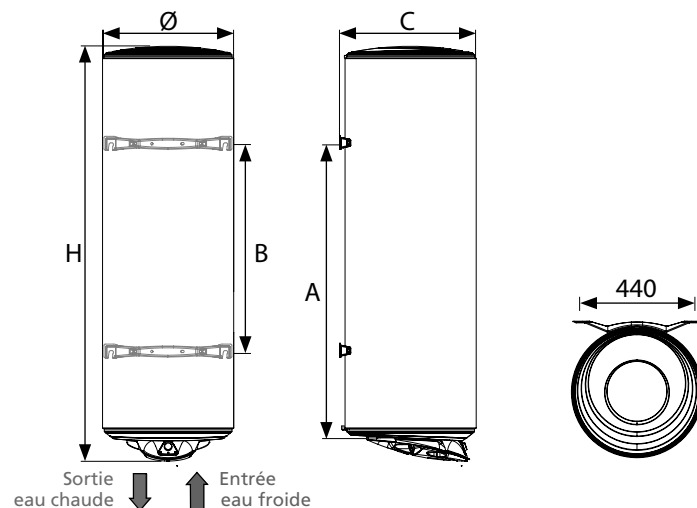
1. Caractéristiques

1.1 Chauffe-eau verticaux muraux Ø 505 / 513

		100 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		230 V monophasé non kitable	230 V monophasé (transformable en 400 V triphasé avec le kit)	
Résistance		Stéatite		
Puissance (W)		1 200	1 800	2 400
Dimensions (mm)	Ø	505	505	513
	H	950	1 290	1 610
	A	750	1 050	1 050
	B	/	800	800
	C	530	530	540
Temps de chauffe réel*		5h02	5h17	5h16
Qpr (Consommation entretien)**		1,25	1,59	1,94
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		187	278	375
Poids à vide (kg)		32	41	51

*Temps de chauffe réel
pour chauffage de 15 à
65°C

**Consommation d'en-
retien en kWh pour
24 heures pour de l'eau à
65°C (ambiance 20°C)

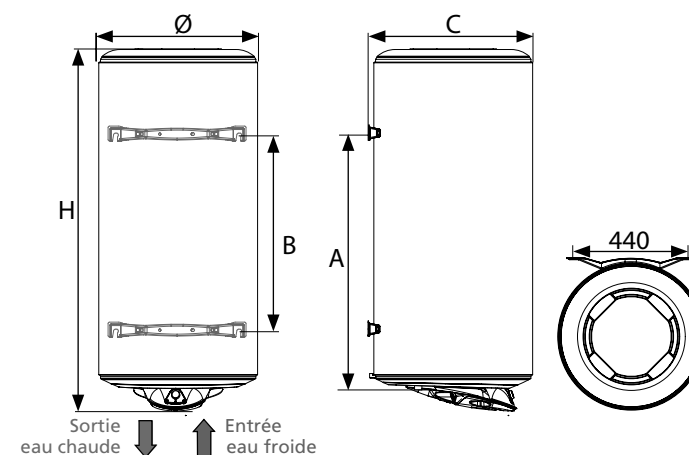


1.2 Chauffe-eau verticaux muraux Ø 570

		100 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		230 V monophasé non kitable	230 V monophasé (transformable en 400 V triphasé avec le kit)	
Résistance		Stéatite		
Puissance (W)		1 200	1 800	2 400
Dimensions (mm)	Ø	567	567	567
	H	790	1 050	1 300
	A	570	750	950
	B	/	500	700
	C	585	585	585
Temps de chauffe réel*		5h20	5h19	5h13
Qpr (Consommation entretien)**		1,15	1,43	1,88
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		183	277	368
Poids à vide (kg)		32	41	51

*Temps de chauffe réel
pour chauffage de 15 à
65°C

**Consommation d'en-
retien en kWh pour
24 heures pour de l'eau à
65°C (ambiance 20°C)

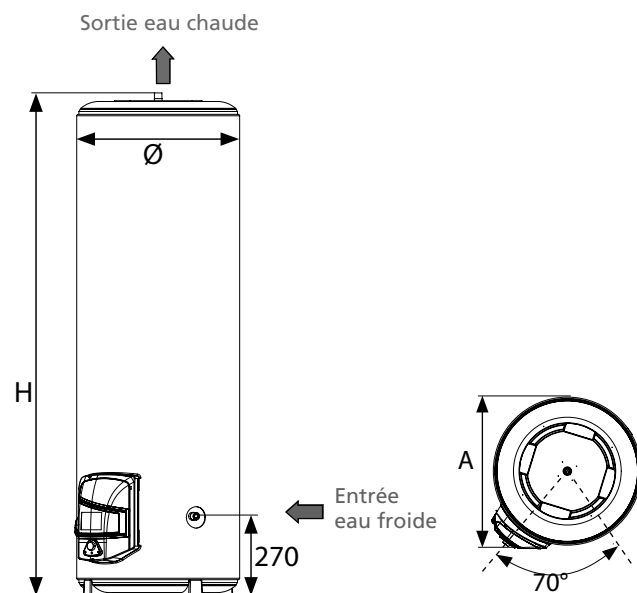


1.3 Chauffe-eau verticaux sur socle

		200 litres	250 litres	300 litres
Tension (V)		230 V monophasé (transformable en 400 V triphasé avec le kit)		
Résistance		Stéatite		
Puissance (W)		2 400	3 000	3 000
Dimensions (mm)	Ø	575	575	575
	H	1 260	1 500	1 760
	A	590	590	590
Temps de chauffe réel*		4h38	4h37	5h46
Qpr (Consommation entretien)**		1,81	2,07	2,50
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		383	454	573
Poids à vide (kg)		49	63	73

*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15 à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)



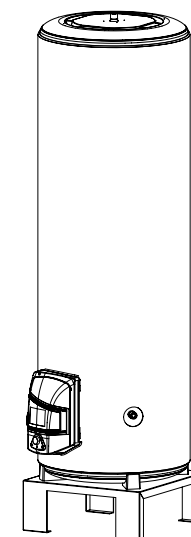
2. Les accessoires compatibles

Trépied universel



- Idéal en cas d'absence de mur porteur.
- Gain de temps au montage.
- Accès aux équipements plus pratique.
- Passage étudié du groupe de sécurité.
- Nouveau modèle à stabilité améliorée.

Rehausse pour modèles verticaux sur socle de 200 à 300 l



- La solution dès que vous avez besoin d'un dégagement sous l'appareil.
- Facilite la mise en œuvre des tuyauteries.

Installation

1. Mise en place du chauffe-eau

- Placer le chauffe-eau à l'abri du gel.
- Le positionner le plus près possible des points d'utilisation importants.
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), calorifuger les tuyauteries.
- La température ambiante autour du chauffe-eau ne doit pas excéder 40°C en continu.
- S'assurer que l'élément support est suffisant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau.
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 500 mm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant.
- Installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux-plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

1.1 Installation d'un chauffe-eau vertical mural (MU)

Des poignées de préhension intégrées dans les fonds d'extrémité facilitent la manutention. Plusieurs fixations sont possibles suivant la nature de la paroi.

Murs de faible épaisseur (cloison plaque de plâtre)

Tiges filetées $\varnothing$ 10 mm traversant le mur, reliées par des profilés ou des contre-plaques.

Murs épais en dur (béton, pierre, brique)

Procéder au scellement de boulons $\varnothing$ 10 mm ou au percement pour recevoir des chevilles de $\varnothing$ 10 mm adaptées au mur.

Pour ces deux types de parois, utiliser le gabarit de fixation imprimé sur le carton d'emballage en vérifiant les entraxes de perçage.

Cloisons ne pouvant supporter un poids important

Les chauffe-eau verticaux muraux peuvent être posés sur un trépied dans les cas où la cloison ne peut supporter le poids de l'appareil. Une fixation de l'étrier supérieur est obligatoire. Utiliser le trépied préconisé par le constructeur.

1.2 Installation d'un chauffe-eau vertical sur socle (SS)

Le chauffe-eau est posé au sol. Des patins sont fixés sous l'embase de l'appareil. Aucune fixation murale n'est nécessaire.

L'appareil peut recevoir une rehausse pour favoriser le passage des tuyauteries (hauteur 190 mm, accessoire en option).

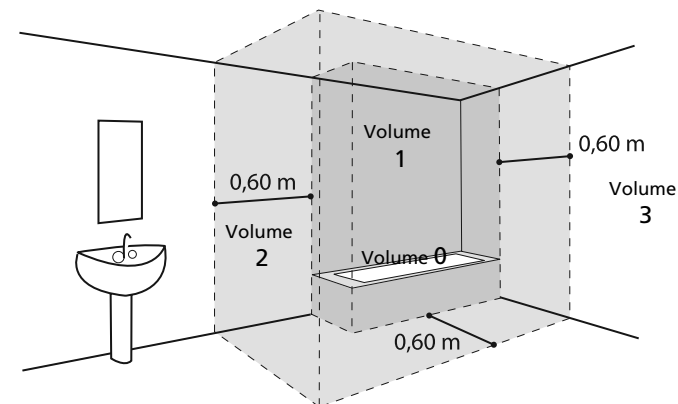
1.3 Installation spécifique en salle de bains

Les chauffe-eau à accumulation doivent être installés dans le volume 3 et hors volumes (NF C 15-100 ; pour les autres pays, respecter les normes en vigueur). Si les dimensions de la salle de bains ne permettent pas de

placer le chauffe-eau dans ces volumes, il peut néanmoins être installé :

- dans le volume 2

Dans tous les cas, le chauffe-eau doit être protégé par un disjoncteur de courant différentiel résiduel assigné au plus et égal à 30 mA.



2. Raccordement hydraulique

Le chauffe-eau devra être raccordé conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France : D.T.U. 60.1).

2.1 Repérage des tubulures sur l'appareil

- Chaque tubulure est en acier avec l'extrémité filetée au pas du gaz $\varnothing$ 20/27 (du 50 l au 300 l).
- L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge.

2.2 Raccordements aux tubulures

- La nature des tuyauteries peut être rigide – elles sont généralement en cuivre (l'acier noir est interdit) – ou souple (tresse inox flexible normalisée).
- Dans le cas de canalisations en cuivre, le raccordement sur la sortie eau chaude devra impérativement être réalisé à l'aide du raccord isolant fourni ou d'un manchon en fonte afin d'éviter la corrosion de la tubulure (contact direct fer / cuivre). Les raccords laiton sont interdits à ce niveau (pour la France, NFC 15-100).

- L'étanchéité doit être effectuée à l'installation sur les tubulures (filasse par exemple), y compris dans le cas d'utilisation de tuyaux PER.
- Un groupe de sécurité taré à 7 bar (non fourni avec le chauffe-eau), neuf, de dimensions 3/4" et conforme à la norme EN 1487 sera obligatoirement vissé directement sur l'entrée d'eau froide du chauffe-eau. Il devra être placé à l'abri du gel.
- Un tuyau de décharge raccordé au groupe sécurité doit être installé dans un environnement hors gel et en pente continue vers le bas.
- Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matériau de synthèse (PER par exemple), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est fortement conseillée. Il sera réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

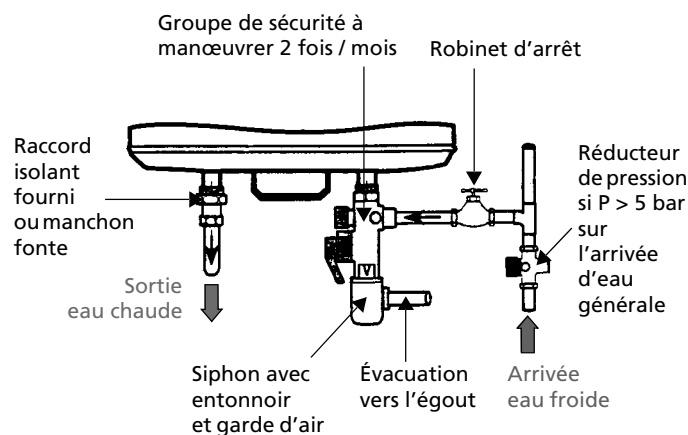


Schéma de raccordement (exemple d'un vertical mural)

Le groupe de sécurité comprend :

- 1 robinet d'arrêt
- 1 robinet de vidange manuel
- 1 clapet anti-retour (afin d'éviter que l'eau contenue dans le chauffe-eau chemine vers le réseau d'eau froide)
- 1 soupape de sécurité tarée à 7 bar
- 1 bouchon d'inspection du clapet anti-retour



La pression du réseau d'eau froide est généralement inférieure à 5 bar. Si tel n'est pas le cas, prévoir un réducteur de pression qui sera positionné sur l'arrivée d'eau après le compteur.

2.3 Conseils et recommandations

Il est conseillé d'installer un limiteur de température en sortie de chauffe-eau pour limiter les risques de brûlures :

- Dans les pièces destinées à la toilette, la température maximale de l'eau chaude sanitaire est fixée à 50°C aux points de puisage.
- Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60°C aux points de puisage.

Pour les régions où l'eau est très calcaire ($T_h > 20^\circ\text{F}$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 15°F. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

- Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.
- Décret n° 2002-571 du 25 novembre 2002.
- Conformité au DTU 60.1

3. Raccordement électrique

Nos appareils sont conformes aux normes en vigueur et disposent par conséquent de toutes les conditions de sécurité. Le raccordement électrique doit être conforme aux normes d'installation NF C 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau sera installé (label, etc.).

L'installation comprend :

- Un disjoncteur omnipolaire avec ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- Une liaison en câbles rigides de section minimum $3 \times 2,5 \text{ mm}^2$ en monophasé (phase, neutre, terre) ou $4 \times 2,5 \text{ mm}^2$ en triphasé (3 phases + terre).
- Le conducteur de terre est repéré en vert / jaune.

► Le générateur électronique de votre chauffe-eau à anode à courant imposé a été conçu pour une alimentation permanente, ou de type heures creuses 8 heures ou de type heures creuses 8 heures réparties sur deux créneaux. S'assurer que l'installation respecte l'une de ces trois possibilités d'alimentation ; dans le cas d'une durée inférieure les conditions de garantie ne s'appliqueraient pas.

3.1 Recommandations

Prévoir des longueurs de câble adaptées afin d'éviter le contact avec les éléments chauffants.

Le raccordement à la terre est impératif pour des raisons de sécurité.

Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est extrêmement dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.



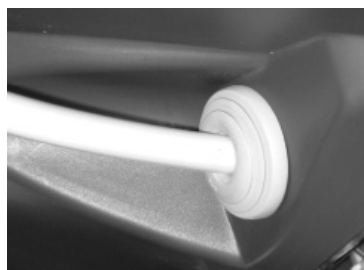
3.2 Procédure de raccordement



Avant de procéder au raccordement électrique, s'assurer que l'alimentation est coupée.

1. Dévisser les vis de fixation et enlever le capot de protection à l'intérieur duquel figure le schéma de raccordement électrique.
2. Le chauffe-eau est livré en 230 V~ monophasé. Pour du 400 V~ triphasé, remplacer la platine de monophasé d'origine par un kit triphasé 400 V~. La procédure d'installation de ce kit est détaillée un peu plus loin dans la notice.
3. Ajuster le passe-câble à la section du câble utilisé.

Vertical mural

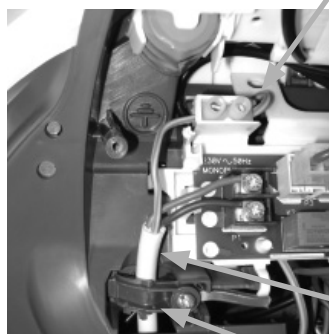


Vertical sur socle

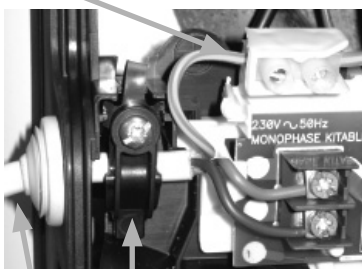


4. Raccorder les extrémités du câble sur le thermostat aux bornes à vis prévues à cet effet (le démontage du thermostat n'est pas nécessaire).
5. Raccorder le fil de terre vert/jaune sur le bornier repéré .
6. Serrer le serre-câble.

Vertical mural



Vertical sur socle



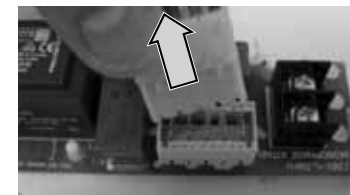
Bornier terre

Câbles

Serre-câbles

7. Remonter le capot après avoir vérifié le serrage correct des bornes de connexion.
8. Revisser les vis de fixation du capot mobile.

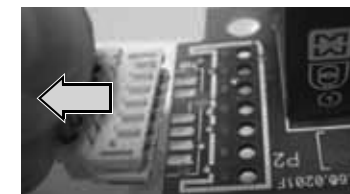
3.3 Instructions pour le passage en triphasé



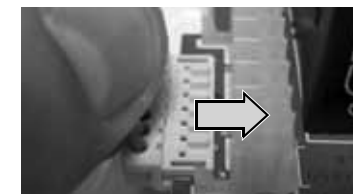
Débrancher le connecteur de l'élément chauffant



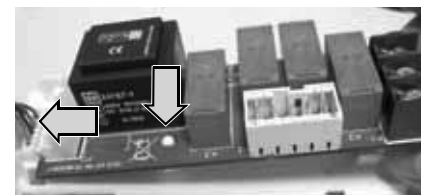
Déclipper puis retirer la carte 230 V



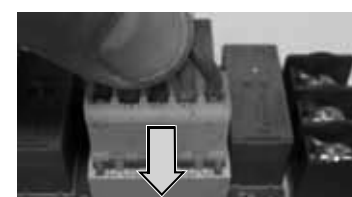
Déclipper le connecteur de puissance



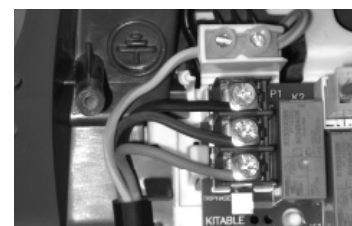
Clipper le connecteur de puissance sur la carte 400 V



Clipper la carte 400 V sur le support



Remettre le connecteur de l'élément chauffant sur la carte 400 V



Raccorder le câble d'alimentation sans oublier la terre



Mise en service du chauffe-eau

1. Remplissage du chauffe-eau

1. Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
2. Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).
3. Après un écoulement d'eau régulier aux robinets d'eau chaude, les fermer. Le chauffe-eau est rempli d'eau.
4. Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures ainsi que celle du joint de porte situé sous le capot électrique ; le resserrer si nécessaire.
5. Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en manipulant le robinet de vidange du groupe de sécurité, afin d'éliminer tous déchets éventuels.

2. Vérification du bon fonctionnement

1. Mettre l'appareil sous tension.
2. Si votre tableau électrique est équipé d'un relais d'asservissement en heures creuses (tarif réduit la nuit), basculer l'interrupteur sur la position **marche forcée (I)**. Trois positions sont affectées à cet interrupteur :
 - Position **arrêt** ou **0**
 - Position **automatique** ou **Auto**
 - Position **marche forcée** ou **1**
3. Les voyants orange et vert s'allument.
4. Après 15 à 30 minutes, l'eau doit s'écouler goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité (cet orifice doit être raccordé à une évacuation d'eaux usées).

Ce phénomène est tout à fait normal ; il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe. Par conséquent, la soupape de sécurité laissera s'échapper une certaine quantité d'eau afin que la pression interne dans la cuve ne dépasse pas 7 bar. Cet écoulement peut représenter 2 à 3 % de la capacité du ballon pendant la chauffe complète.

5. Vérifier à nouveau l'étanchéité des raccordements ainsi que celle du joint de porte.
6. Si la vérification est concluante, procéder à la mise en service de la commande nomade.

► Lors de la première mise sous tension, une fumée et une odeur peuvent se dégager de l'élément chauffant. Ce phénomène est normal et disparaît au bout de quelques minutes.

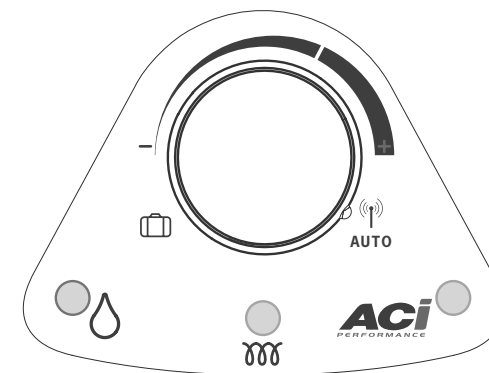
► Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.

Mise en service de la commande mobile



1. Réglage de la molette

Avant la première utilisation, vérifier que la molette est sur la position  .
AUTO

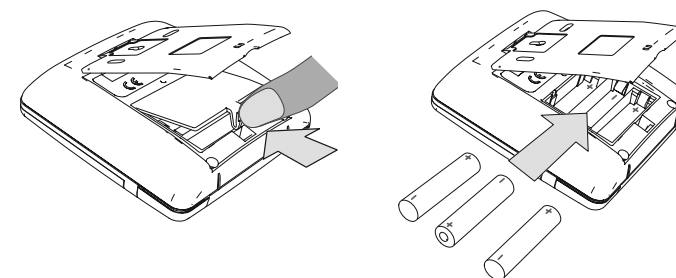


2. Installation des piles sur la commande mobile

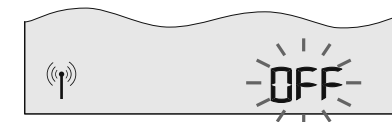


Le chauffe-eau doit être raccordé électriquement, alimenté et mis en eau avant de procéder à la première mise en marche de la commande mobile.

- Placer les trois piles alcalines de 1,5 V (type LR03 AAA) dans le sens indiqué.



- Après la mise en place des piles, appuyer sur une touche. Le message clignotant **OFF** s'affiche et le symbole  apparaît sur l'écran.



Le message **OFF** indique que la commande mobile n'est pas associée au chauffe-eau. L'association permet à la commande mobile et au chauffe-eau de se reconnaître et de ne communiquer qu'entre eux (pas d'interférence possible avec un autre boîtier situé dans le voisinage).



Il y a un risque d'explosion si les piles sont remplacées par des piles de type incorrect. Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions.

3. Procédure d'association avec le chauffe-eau

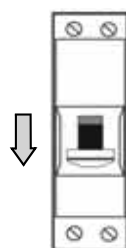
Se rapprocher du chauffe-eau avec la commande mobile.

- Si l'association entre la commande mobile et le chauffe eau est possible, le message suivant apparaît pendant sept à huit secondes, puis disparaît.

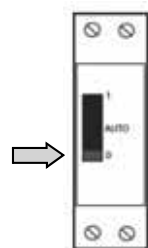


L'association s'est bien déroulée.

- Si ce message n'apparaît pas, suivre la procédure d'association :
1. Couper l'alimentation électrique du chauffe eau directement à partir du tableau électrique par le disjoncteur ou par le contacteur HC / HP (heures creuses / heures pleines).



Disjoncteur



Contacteur HC / HP

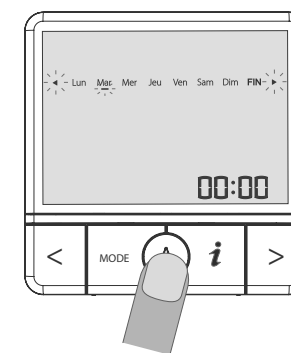
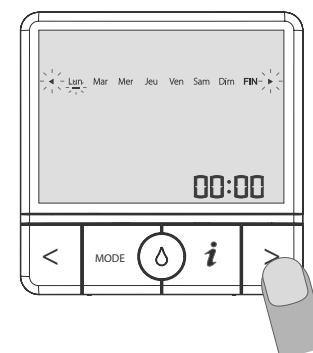
2. Attendre au moins vingt secondes.
 3. Réenclencher l'alimentation électrique du chauffe-eau.
 4. Se rapprocher à moins de trois mètres du chauffe-eau avec la commande mobile.
- Dans certains cas exceptionnels (perte de l'association), effectuer les quatre premières étapes ci-dessus, puis appuyer sur la touche Mode pendant dix secondes pour lancer l'association.

4. Réglage jour et heure

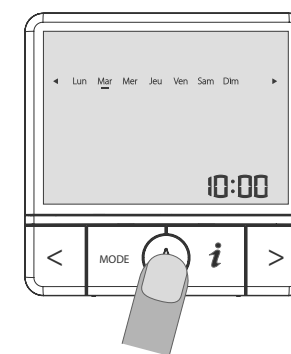
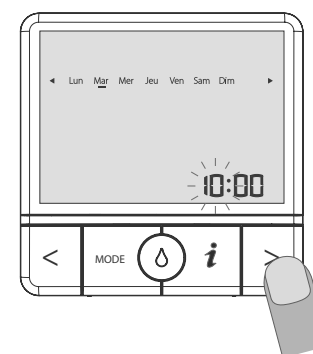
Dès que les piles sont mises en place (pour la première fois ou lors d'un remplacement), procéder au réglage du jour et de l'heure.

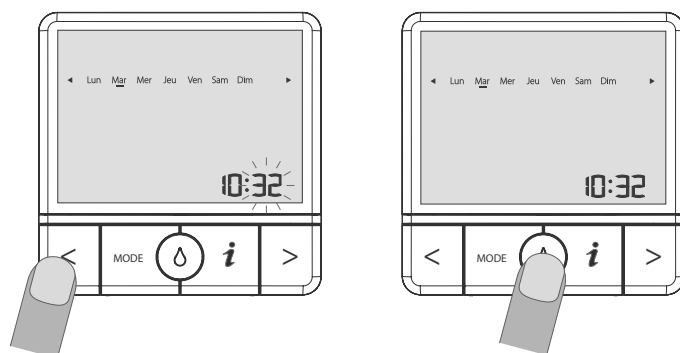
Utiliser les flèches de navigation droite et gauche pour choisir le jour, l'heure et les minutes puis valider votre choix à l'aide de la touche . Chaque pression incrémente le jour, l'heure ou la minute.

Étape 1 : réglage du jour



Étape 2 : réglage des heures

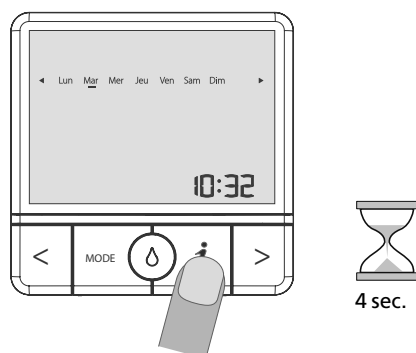


Étape 3 : réglage des minutes

Lorsque le réglage est terminé, l'écran ci-dessous apparaît. Au bout de six secondes, l'affichage passe en veille.



Pour modifier le réglage du jour et de l'heure (en cas de changement d'heure par exemple), appuyer pendant quatre secondes sur la touche .

**5. Emplacement de la commande mobile**

La portée de la commande mobile peut varier selon les obstacles rencontrés (murs, planchers...). Dans la majorité des cas, la portée est suffisante pour placer la commande mobile en tout point de l'habitat.

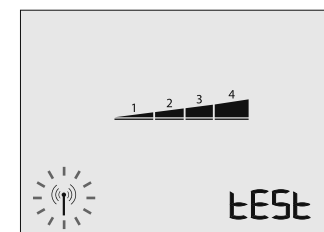
► Recommandations

- La commande mobile ne doit pas être exposée à une source d'humidité (douche, lavabo...).
- La température ambiante maximale recommandée autour de la commande mobile ne doit pas excéder 40°C en continu.
- Pour assurer un bon fonctionnement, il est déconseillé de placer ou de fixer la commande mobile sur un support métallique.

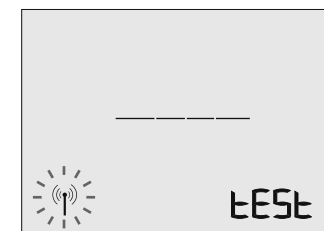
Qualité de réception

La qualité de réception de la commande mobile peut être visualisée en appuyant pendant 5 secondes sur la touche .

Le niveau de réception apparaît pendant une minute si aucune touche n'est activée.



Si l'écran suivant apparaît, cela signifie qu'il n'y a pas de réception du signal par la commande.

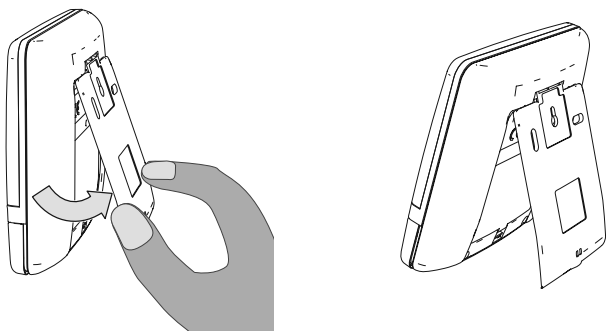


Pour y remédier, rapprocher la commande mobile du chauffe-eau. Si le problème persiste, relancer une procédure d'association. Voir le paragraphe *Procédure d'association avec le chauffe-eau*, page 16.

Pose sur une surface plane

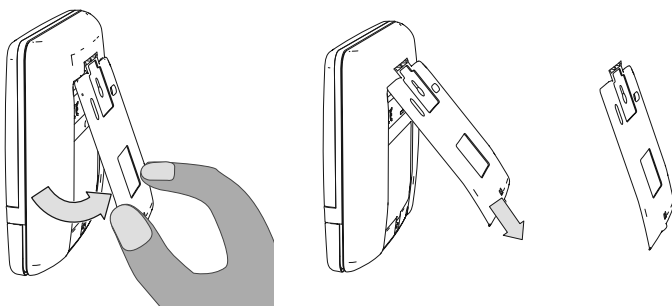
La commande mobile peut être posée sur n'importe quel support plan. Pour une meilleure stabilité, déplier le support arrière pour placer la

commande en position «chevalet».



Fixation au mur

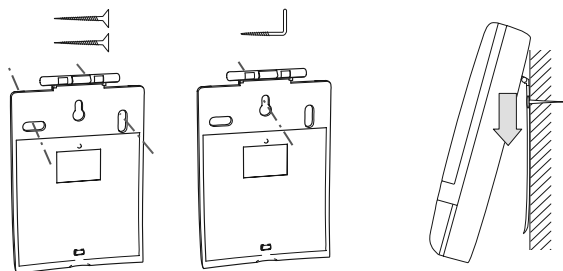
Pour placer la commande mobile sur un mur, il faut d'abord détacher le support de fixation situé à l'arrière :



1. Ecarter la base du support

2. Tirer pour décliper

Fixer ensuite le support sur le mur à l'aide de vis (non fournies) et de chevilles adaptées à la nature de votre mur.



3. Utiliser les trous pour fixer le support sur le mur

4. Appliquer la commande contre le support de manière à recliper l'ensemble

Recommandations du GIFAM

Recommandations approuvées par le Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit.

1. Risques mécaniques

Manutention

La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de ce dernier.

Emplacement

L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.

Positionnement

L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.

2. Risques électriques

Raccordement

- Effectuer les raccordements en respectant les schémas de prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat de l'appoint électrique (branchement direct interdit).
- Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section du câble préconisés dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.
- S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30 mA).
- Vérifier le bon serrage des connexions.
- Relier impérativement l'appareil à une bonne connexion terre.
- S'assurer que les parties sous tension restent inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.
- Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation électrique est coupée.

3. Risques hydrauliques

Pression

Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pression pour lesquelles ils ont été conçus.

Raccordement et évacuation

- Pour les appareils sous pression, installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide.
- Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.
- Le tuyau de décharge raccordé au groupe de sécurité doit être installé dans un environnement hors gel et en pente continue vers le bas.
- Veiller à ne pas intervertir les raccordements eau chaude et eau froide.
- Vérifier l'absence de fuites.